

# Un verger conservatoire ... pourquoi ?

## *Qu'est-ce qu'un verger conservatoire ?*

C'est un verger spécialisé en variétés fruitières locales recensées et cultivées dans le milieu qui leur convient le mieux, comme pépinière de greffons et pour produire des fruits frais ou transformés dans le cadre d'une agriculture de proximité.

## *Pourquoi ?*

Pour la santé : Contre la « malbouffe » qui résulte des monocultures de variétés internationales, pour produire des fruits de qualité exempts de traitements chimiques, cueillis à maturité et à proximité des consommateurs, donc frais, non contaminés et riches en vitamines.

Pour la conservation du petit patrimoine vernaculaire : Pour conserver la « mémoire fruitière » d'une localité et le petit savoir-faire local associé : méthodes de culture, de taille, de greffes, de transformation, d'irrigation et de lutte contre la sécheresse...

Pour la biodiversité : pour disposer d'une réserve génétique vivante de variétés fruitières éventuellement rares et empêcher leur disparition, offrir un service de greffons, lutter contre la standardisation des fruits de mauvaise qualité imposés au consommateur par l'impérialisme commercial.

Pour l'éducation des générations présentes et futures : Pour sensibiliser à l'importance du patrimoine fruitier local et de la typicité d'un terroir, encourager une économie rurale et la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement, initier à la biodiversité et à l'environnement.

Pour la recherche scientifique : certaines variétés fruitières rustiques et adaptées au climat de leur territoire peuvent présenter des résistances aux maladies, aux parasites et aux dégénérescences pouvant intéresser la recherche agro-alimentaire.

## *Comment ?*

Sur le terrain, plusieurs phases qui se chevauchent :

Phase 1 : Recensement des variétés fruitières déjà existantes dans le verger et mise en noms d'attente. Plantation de porte-greffes

Phase 2 : Prospection : Enquête auprès de la population pour connaître les fruits locaux peu connus et spécifiques à une localité

Phase 3 : Plantation de jeunes arbres, collecte de greffons et greffage.

Phase 4 : Préparations des cartes d'identité fruitière, certification des noms de variétés par un centre national agréé comme le Centre de Pomologie d'Alès.